

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25800436500023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SOMME NUMERIQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : RESEAUX (2)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) de l'article pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) de l'article pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	4 556 149,20	G	6 095 385,13	G-A	1 539 235,93
	Section d'investissement	B	12 869 441,72	H	10 968 218,96	H-B	-1 901 222,76

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 391 048,30 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 243 556,05 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	18 669 146,97	Q= G+H+I+J	19 454 652,39	=Q-P	785 505,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 390 455,46	L	2 188 035,83
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 390 455,46	= K+L	2 188 035,83

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	4 556 149,20	= G+I+K	8 486 433,43	3 930 284,23	
	Section d'investissement	= B+D+F	15 503 453,23	= H+J+L	13 156 254,79	-2 347 198,44	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	20 059 602,43	= G+H+I+J+K+L	21 642 688,22	1 583 085,79	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 390 455,46	L	2 188 035,83
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	2 188 035,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	65 907,88	0,00
21	Immobilisations corporelles	34 071,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 290 476,58	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 237 200,00	532 909,94	380 251,17	0,00	324 038,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	245 000,00	223 913,58	0,00	0,00	21 086,42
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 482 200,00	756 823,52	380 251,17	0,00	345 125,31
66	Charges financières	1 238 100,00	535 021,37	695 472,27	0,00	7 606,36
67	Charges exceptionnelles	33 200,00	14 530,57	0,00	0,00	18 669,43
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 753 500,00	1 306 375,46	1 075 723,44	0,00	371 401,10
023	Virement à la section d'investissement (4)	3 268 198,30				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 174 100,00	2 174 050,30			49,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 442 298,30	2 174 050,30			3 268 248,00
TOTAL		8 195 798,30	3 480 425,76	1 075 723,44	0,00	3 639 649,10
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 707 430,00	1 961 076,92	211 863,16	0,00	-465 510,08
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 241 900,00	2 319 457,20	0,00	0,00	-77 557,20
75	Autres produits de gestion courante	1 210 000,00	454 395,20	445 604,80	0,00	310 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 159 330,00	4 734 929,32	657 467,96	0,00	-233 067,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	57 569,57	0,00	0,00	-57 569,57
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 159 330,00	4 792 498,89	657 467,96	0,00	-290 636,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	645 420,00	645 418,28			1,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		645 420,00	645 418,28			1,72
TOTAL		5 804 750,00	5 437 917,17	657 467,96	0,00	-290 635,13
Pour information		2 391 048,30				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	585 490,08	213 147,90	65 907,88	306 434,30
21	Immobilisations corporelles	3 360 398,37	2 668 623,68	34 071,00	657 703,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 557 027,74	8 181 086,32	1 290 476,58	2 085 464,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	15 502 916,19	11 062 857,90	1 390 455,46	3 049 602,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 161 200,00	1 161 165,54	0,00	34,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 161 200,00	1 161 165,54	0,00	34,46
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 664 116,19	12 224 023,44	1 390 455,46	3 049 637,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	645 420,00	645 418,28		1,72
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	645 420,00	645 418,28		1,72
	TOTAL	17 309 536,19	12 869 441,72	1 390 455,46	3 049 639,01
	Pour information	1 243 556,05			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	7 035 456,49	3 484 989,41	2 188 035,83	1 362 431,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 254 783,45	4 488 625,00	0,00	766 158,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,16	0,00	-0,16
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,09	0,00	-0,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 290 239,94	7 973 614,66	2 188 035,83	2 128 589,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	820 554,00	820 554,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	820 554,00	820 554,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	13 110 793,94	8 794 168,66	2 188 035,83	2 128 589,45
021	Virement de la section d'exploitation (2)	3 268 198,30			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 174 100,00	2 174 050,30		49,70
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 442 298,30	2 174 050,30		3 268 248,00
	TOTAL	18 553 092,24	10 968 218,96	2 188 035,83	5 396 837,45
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	913 161,11		913 161,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	223 913,58		223 913,58
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 230 493,64	0,00	1 230 493,64
67	Charges exceptionnelles	14 530,57	0,00	14 530,57
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 174 050,30	2 174 050,30
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 382 098,90	2 174 050,30	4 556 149,20

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 556 149,20
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	645 418,28	645 418,28
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 161 165,54	0,00	1 161 165,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	213 147,90	0,00	213 147,90
21	Immobilisations corporelles (6)	2 668 623,68	0,00	2 668 623,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 181 086,32	0,00	8 181 086,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	12 224 023,44	645 418,28	12 869 441,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	1 243 556,05
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	14 112 997,77
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 172 940,08		2 172 940,08
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	2 319 457,20		2 319 457,20
75	Autres produits de gestion courante	900 000,00		900 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	57 569,57	645 418,28	702 987,85
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	5 449 966,85	645 418,28	6 095 385,13

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 391 048,30
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 486 433,43
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 484 989,41	0,00	3 484 989,41
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 488 625,00	0,00	4 488 625,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,16	0,00	0,16
21	Immobilisations corporelles(5)	0,09	0,00	0,09
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 174 050,30	2 174 050,30
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	7 973 614,66	2 174 050,30	10 147 664,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	820 554,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 968 218,96
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 237 200,00	532 909,94	380 251,17	0,00	324 038,89
604	Achats d'études, prestations de services	198 175,06	136 668,83	60 715,00	0,00	791,23
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	103 500,00	52 051,30	0,00	0,00	51 448,70
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 700,00	743,47	0,00	0,00	956,53
6066	Carburants	2 300,00	2 121,66	0,00	0,00	178,34
611	Sous-traitance générale	481 332,41	-18 736,29	315 464,50	0,00	184 604,20
6132	Locations immobilières	23 000,00	19 639,98	0,00	0,00	3 360,02
6135	Locations mobilières	3 126,48	3 055,44	0,00	0,00	71,04
6137	Redevances, droits de passage, servitude	81 555,23	67 368,32	2 200,00	0,00	11 986,91
614	Charges locatives et de copropriété	89 787,59	87 429,53	1 800,00	0,00	558,06
6156	Maintenance	152 352,22	118 108,40	0,00	0,00	34 243,82
6161	Multirisques	2 598,37	936,83	0,00	0,00	1 661,54
618	Divers	1 300,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	40 412,52	14 980,00	0,00	0,00	25 432,52
6228	Divers	3 600,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	4 700,00	180,00	0,00	0,00	4 520,00
6238	Divers	2 019,12	936,00	0,00	0,00	1 083,12
6251	Voyages et déplacements	500,00	238,55	41,67	0,00	219,78
6256	Missions	500,00	387,14	0,00	0,00	112,86
6257	Réceptions	500,00	240,30	0,00	0,00	259,70
6262	Frais de télécommunications	30 141,00	28 790,48	30,00	0,00	1 320,52
627	Services bancaires et assimilés	14 000,00	12 770,00	0,00	0,00	1 230,00
6288	Autres	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	245 000,00	223 913,58	0,00	0,00	21 086,42
6331	Versement de transport	0,00	2 690,60	0,00	0,00	-2 690,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	142,90	0,00	0,00	-142,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	2 761,06	0,00	0,00	-2 761,06
6411	Salaires, appointements, commissions	234 869,00	106 942,94	0,00	0,00	127 926,06
6413	Primes et gratifications	0,00	38 927,38	0,00	0,00	-38 927,38
6415	Supplément familial	0,00	2 223,12	0,00	0,00	-2 223,12
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	44 910,88	0,00	0,00	-44 910,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	6 218,62	0,00	0,00	-6 218,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	9 566,60	0,00	0,00	-9 566,60
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	4 000,00	2 232,17	0,00	0,00	1 767,83
6475	Médecine du travail, pharmacie	131,00	131,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 385,00	0,00	0,00	-1 385,00
648	Autres charges de personnel	6 000,00	5 781,31	0,00	0,00	218,69
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 482 200,00	756 823,52	380 251,17	0,00	345 125,31
66	Charges financières (b) (5)	1 238 100,00	535 021,37	695 472,27	0,00	7 606,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 218 100,00	1 217 653,77	0,00	0,00	446,23
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	12 839,87	-682 632,40	695 472,27	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	7 160,13	0,00	0,00	0,00	7 160,13
67	Charges exceptionnelles (c)	33 200,00	14 530,57	0,00	0,00	18 669,43
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 017,50	2 017,50	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3,73	0,00	0,00	0,00	3,73
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	8 113,07	8 113,07	0,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	23 065,70	4 400,00	0,00	0,00	18 665,70
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 753 500,00	1 306 375,46	1 075 723,44	0,00	371 401,10

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	3 268 198,30				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 174 100,00	2 174 050,30			49,70
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 174 100,00	2 174 050,30			49,70
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 442 298,30	2 174 050,30			3 268 248,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 442 298,30	2 174 050,30			3 268 248,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 195 798,30	3 480 425,76	1 075 723,44	0,00	3 639 649,10
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	695 472,27
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	682 632,40
= Différence ICNE N – ICNE N-1	12 839,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 707 430,00	1 961 076,92	211 863,16	0,00	-465 510,08
704	Travaux	300 000,00	1 238 825,21	100 970,80	0,00	-1 039 796,01
706	Prestations de services	1 404 430,00	324 069,36	0,00	0,00	1 080 360,64
7083	Locations diverses	0,00	216 159,74	0,00	0,00	-216 159,74
7087	Remboursement de frais	3 000,00	182 022,61	110 892,36	0,00	-289 914,97
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 241 900,00	2 319 457,20	0,00	0,00	-77 557,20
74	Subventions d'exploitation	2 241 900,00	2 319 457,20	0,00	0,00	-77 557,20
75	Autres produits de gestion courante	1 210 000,00	454 395,20	445 604,80	0,00	310 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	200 000,00	-445 604,80	445 604,80	0,00	200 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	1 010 000,00	900 000,00	0,00	0,00	110 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 159 330,00	4 734 929,32	657 467,96	0,00	-233 067,28
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	57 569,57	0,00	0,00	-57 569,57
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	57 425,91	0,00	0,00	-57 425,91
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	143,66	0,00	0,00	-143,66
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 159 330,00	4 792 498,89	657 467,96	0,00	-290 636,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	645 420,00	645 418,28			1,72
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	645 420,00	645 418,28			1,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		645 420,00	645 418,28			1,72
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 804 750,00	5 437 917,17	657 467,96	0,00	-290 635,13
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 391 048,30				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	585 490,08	213 147,90	65 907,88	306 434,30
2031	Frais d'études	304 030,08	193 763,14	65 907,88	44 359,06
2032	Frais de recherche et de développement	261 460,00	3 300,00	0,00	258 160,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	16 084,76	0,00	3 915,24
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 360 398,37	2 668 623,68	34 071,00	657 703,69
2181	Installat° générales, agencements	3 307 201,78	2 662 323,25	34 071,00	610 807,53
2183	Matériel de bureau et informatique	53 196,59	6 300,43	0,00	46 896,16
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 557 027,74	8 181 086,32	1 290 476,58	2 085 464,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 557 027,74	8 181 086,32	1 290 476,58	2 085 464,84
Total des dépenses d'équipement		15 502 916,19	11 062 857,90	1 390 455,46	3 049 602,83
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 161 200,00	1 161 165,54	0,00	34,46
1641	Emprunts en euros	1 161 200,00	1 161 165,54	0,00	34,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 161 200,00	1 161 165,54	0,00	34,46
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 664 116,19	12 224 023,44	1 390 455,46	3 049 637,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	645 420,00	645 418,28		1,72
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	645 420,00	645 418,28		1,72
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	16 504,72	16 503,00		1,72
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	77 479,00	77 479,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	315 077,00	315 077,00		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	19 510,00	19 510,00		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	132 923,28	132 923,28		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	83 926,00	83 926,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		645 420,00	645 418,28		1,72
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		17 309 536,19	12 869 441,72	1 390 455,46	3 049 639,01
Pour information		1 243 556,05			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	7 035 456,49	3 484 989,41	2 188 035,83	1 362 431,25
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	962 431,25	0,00	0,00	962 431,25
1312	Subv. équipt Régions	2 673 025,24	1 325 838,69	1 347 186,55	0,00
1313	Subv. équipt Départements	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	3 000 000,00	2 159 150,72	840 849,28	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	5 254 783,45	4 488 625,00	0,00	766 158,45
1641	Emprunts en euros	5 254 783,45	4 488 625,00	0,00	766 158,45
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,16	0,00	-0,16
2031	Frais d'études	0,00	0,16	0,00	-0,16
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,09	0,00	-0,09
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,09	0,00	-0,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 290 239,94	7 973 614,66	2 188 035,83	2 128 589,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	820 554,00	820 554,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	820 554,00	820 554,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		820 554,00	820 554,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		13 110 793,94	8 794 168,66	2 188 035,83	2 128 589,45
021	Virement de la section d'exploitation	3 268 198,30			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 174 100,00	2 174 050,30		49,70
28031	Frais d'études	29 720,00	29 720,00		0,00
28032	Frais de recherche et de développement	30 330,00	30 330,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	59 569,00	59 519,62		49,38
28151	Installations complexes spécialisées	1 407 910,00	1 407 910,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	466 973,00	466 973,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	179 598,00	179 597,68		0,32
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 442 298,30	2 174 050,30		3 268 248,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 442 298,30	2 174 050,30		3 268 248,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 553 092,24	10 968 218,96	2 188 035,83	5 396 837,45
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					42 111 646,00									
1641 Emprunts en euros (total)					42 111 646,00									
1/15877/002/001	SOCIETE GENERALE	15/09/2004	15/09/2004	15/09/2005	2 500 000,00	F		2,454	3,757	EUR	A	P	N	A-1
10/8236982	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	01/09/2007	31/12/2007	25/10/2008	2 193 021,00	F		4,800	4,803	EUR	A	P	O	A-1
11/72168111548	CREDIT AGRICOLE	21/08/2009	24/08/2009	31/01/2010	775 000,00	F		4,310	4,312	EUR	A	P	N	A-1
12/72175521547	CREDIT AGRICOLE	04/03/2010	17/03/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F		3,730	3,736	EUR	A	P	O	A-1
13/8237006	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	27/09/2010	06/10/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F		3,140	3,141	EUR	A	P	N	A-1
14/8237111	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	29/11/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 000 000,00	F		3,350	3,354	EUR	A	P	N	A-1
15/1213184	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	12/01/2012	12/02/2012	01/02/2013	800 000,00	F		4,510	4,515	EUR	A	P	N	A-1
16/72209728419	CREDIT AGRICOLE	05/06/2012	04/09/2012	15/12/2012	355 000,00	V	LEP	5,140	3,876	EUR	T	C	N	A-1
18/D8481447 - C4381742	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	103 875,00	F		1,720	1,814	EUR	A	P	N	A-1
19/4381684	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	142 250,00	F		1,720	1,789	EUR	A	P	N	A-1
2/MON229053EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	30/11/2004	23/12/2004	01/04/2006	5 000 000,00	F		2,170	3,986	EUR	A	P	N	A-1
20/C4381665	CAISSE D'EPARGNE DE PICARDIE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	110 500,00	F		1,720	1,808	EUR	A	P	N	A-1
21/1271772	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 719 200,00	V	LIVRET A	2,000	2,017	EUR	A	C	N	A-1
22/1271771	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 273 800,00	V	LIVRET A	2,000	2,017	EUR	A	C	N	A-1
23/1271770	CAISSE DES DEPOTS ET CONSI.	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 139 000,00	V	LIVRET A	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
3/018493019P1	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	17/02/2005	17/02/2006	2 500 000,00	F		4,050	4,050	EUR	A	X	O	A-1
4/00025352602	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	13/05/2005	13/05/2006	2 500 000,00	F		3,830	3,830	EUR	A	X	O	A-1

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
5/MIN231971EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	07/07/2005	19/07/2005	01/08/2006	2 000 000,00	F		3,800	3,799	EUR	A	X	N	A-1
6/MIN231971EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	07/07/2005	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F		3,880	3,880	EUR	A	X	O	A-1
7/00028835667	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	29/12/2005	30/06/2007	6 000 000,00	F		3,920	3,918	EUR	A	P	O	A-1
8/MIN244600EUR	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	13/12/2006	28/12/2006	01/04/2008	3 500 000,00	F		3,659	4,083	EUR	A	P	O	A-1
9/Convention 18/04/07	CREDIT AGRICOLE	18/04/2007	03/08/2007	03/08/2008	3 500 000,00	F		4,370	4,371	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					42 111 646,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		33 614 317,03					1 161 165,54	1 217 653,77	0,00	706 939,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		33 614 317,03					1 161 165,54	1 217 653,77	0,00	706 939,15
1/15877/002/001	N	0,00	A-1	1 796 542,37	18,69	F		3,870	63 304,00	71 976,05	0,00	20 471,60
10/8236982	N	0,00	A-1	1 869 163,11	21,80	F		4,800	47 427,05	91 996,33	0,00	16 448,64
11/72168111548	N	0,00	A-1	510 003,72	8,08	F		4,310	45 616,99	23 947,25	0,00	20 210,46
12/72175521547	N	0,00	A-1	1 451 032,39	9,20	F		3,730	117 978,59	58 524,11	0,00	42 998,12
13/8237006	N	0,00	A-1	701 459,05	9,06	F		3,140	58 944,33	23 876,67	0,00	20 557,42
14/8237111	N	0,00	A-1	702 988,72	9,22	F		3,350	58 384,47	25 506,00	0,00	18 055,09
15/1213184	N	0,00	A-1	679 331,01	11,08	F		4,510	42 009,80	32 532,47	0,00	28 084,68
16/72209728419	N	0,00	A-1	278 083,29	11,70	V	LEP	3,640	23 666,68	10 967,52	0,00	443,86
18/D8481447 - C4381742	N	0,00	A-1	103 875,00	9,06	F		0,000	0,00	0,00	0,00	1 784,16
19/4381684	N	0,00	A-1	142 250,00	9,06	F		0,000	0,00	0,00	0,00	2 443,30
2/MON229053EUR	N	0,00	A-1	3 936 094,22	19,24	F		4,050	126 378,32	164 530,14	0,00	119 558,87
20/C4381665	N	0,00	A-1	110 500,00	9,06	F		0,000	0,00	0,00	0,00	1 897,96
21/1271772	N	0,00	A-1	1 719 200,00	24,40	V	LIVRET A	0,000	0,00	0,00	0,00	19 226,27
22/1271771	N	0,00	A-1	1 273 800,00	24,40	V	LIVRET A	0,000	0,00	0,00	0,00	14 245,24
23/1271770	N	0,00	A-1	1 139 000,00	24,40	V	LIVRET A	0,000	0,00	0,00	0,00	12 737,74
3/018493019P1	N	0,00	A-1	1 666 666,70	19,12	F		4,050	83 333,33	70 875,00	0,00	58 875,00
4/00025352602	N	0,00	A-1	1 666 666,70	19,35	F		3,830	83 333,33	67 025,00	0,00	40 427,78
5/MIN231971EUR	N	0,00	A-1	1 561 441,36	19,57	F		3,800	51 573,53	61 294,57	0,00	24 722,82
6/MIN231971EUR	N	0,00	A-1	1 565 629,34	19,90	F		3,880	51 246,18	62 734,77	0,00	5 062,20
7/00028835667	N	0,00	A-1	4 856 386,74	20,48	F		3,920	147 467,07	196 151,07	0,00	95 713,99
8/MIN244600EUR	N	0,00	A-1	2 931 754,62	21,23	F		4,090	81 385,53	123 237,43	0,00	89 931,57
9/Convention 18/04/07	N	0,00	A-1	2 952 448,69	21,57	F		4,370	79 116,34	132 479,39	0,00	53 042,38

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		33 614 317,03					1 161 165,54	1 217 653,77	0,00	706 939,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SOMME NUMERIQUE - RESEAUX - CA - 2015

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	33 614 317,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel et licence	2	25/11/2013
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	25/11/2013
L	Frais de recherche et de développement	5	25/11/2013
L	Voiture	7	25/11/2013
L	Mobilier	10	25/11/2013
L	Equipements techniques, matériel électrique ou électronique	5	25/11/2013
L	Matériel informatique du personnel affecté au pôle réseau	4	25/11/2013
L	Mat. inform. cœur de réseau et équipt néces. à l'activation du réseau	7	25/11/2013
L	Agencet et aménagt de bât, instal. Électron. et téléphonie	15	25/11/2013
L	Bâts légers, armoires de rue liées au réseau en fibre optique	10	25/11/2013
L	Infrastructure du réseau en fibre optique	40	18/11/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 806 620,00	I 1 806 583,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 161 200,00	1 161 165,54
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 161 200,00	1 161 165,54
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		645 420,00	645 418,28
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	645 420,00	645 418,28
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 806 583,82	1 390 455,46	1 243 556,05	4 440 595,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 442 298,30	III 2 174 050,30
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 442 298,30	2 174 050,30
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	29 720,00	29 720,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	30 330,00	30 330,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	59 569,00	59 519,62
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	1 407 910,00	1 407 910,00
28181	<i>Installations générales, agencements</i>	466 973,00	466 973,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	179 598,00	179 597,68
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	3 268 198,30	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 174 050,30	2 188 035,83	0,00	820 554,00	5 182 640,13

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 440 595,33
Ressources propres disponibles	IV	5 182 640,13
Solde	V = IV – II (3)	742 044,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistante administrative	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur chargé du SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien réseau	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
chef de projet réseaux et infrastructures de télécommunications	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistante administrative	B	ADM	345	0,00	3-2	CDD
Ingénieur chargé du SIG	A	TECH	459	0,00	3-2	CDD
Technicien réseau	B	TECH	494	0,00	3-2	CDD
chef de projet réseaux et infrastructures de télécommunications	A	TECH	589	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant : .